

A afficher

13^{ÈME} ASSEMBLÉE DU PERSONNEL DE L'OFFICE MÉDICO-PÉDAGOGIQUE (OMP) 26 SEPTEMBRE 2013

RÉSOLUTION

L'Assemblée du personnel de l'OMP, réunie le 26 septembre 2013,

- A écouté et entendu les nombreuses doléances et incompréhensions du personnel exprimées à l'encontre du fonctionnement de l'OMP ;
- A enregistré les nombreux exemples fournis par les délégué-e-s du personnel ou les représentant-e-s des syndicats des dysfonctionnements dûment constatés au sein de l'OMP ;
- A pris connaissance des propositions de modifications élaborées par la commission du personnel et les syndicats.

En conséquence, l'Assemblée

1. **dénonce avec vigueur**
 - La maltraitance dont est victime le personnel de l'OMP ;
 - L'incohérence de l'organisation de l'OMP ;
 - La gestion hasardeuse et catastrophique de l'OMP ;
 - Le climat délétère et de peur qui règne au sein de l'OMP suite aux décisions autoritaires prises par la direction ;
2. **approuve globalement les propositions de modifications du fonctionnement de l'OMP présentées ;**
3. **demande au conseiller d'Etat en charge du DIP d'accueillir favorablement les modifications demandées.**

L'Assemblée du personnel se déclare résolue à tout entreprendre pour que les dysfonctionnements de l'OMP cessent. Elle mandate la CP et les syndicats pour engager les moyens de lutte nécessaires si les changements indispensables au rétablissement d'un fonctionnement respectueux du personnel et des usagers ne sont pas mis en œuvre rapidement.

Résolution adoptée à l'unanimité

Assemblée du personnel de l'OMP

Commission du personnel de l'OMP (CP) – p.a. : O. Baud – école Franchises – 54, rte des Franchises – 1203 Genève
Société pédagogique genevoise (SPG) ; Syndicat des services publics (SSP/Vpod) ; Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs (SIT)
case postale 5434 – 1211 Genève 11 ; 6, Terreaux-du-Temple – 1201 Genève ; case postale 3987 – 1211 Genève 3